Fin de conflit chez Labatt

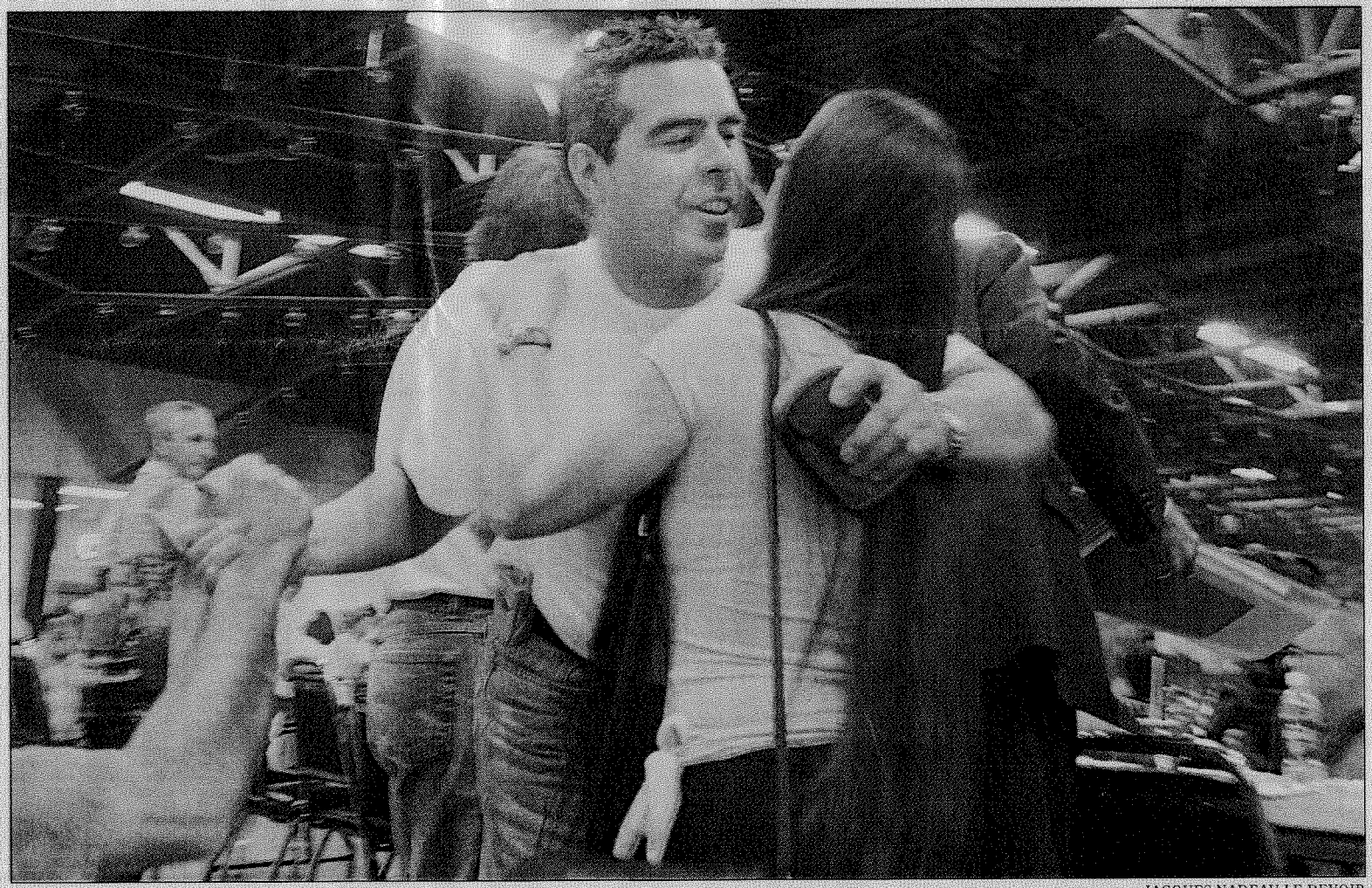

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«ON RENTRE *forts et la tête haute!» Tel était le message du syndicat des travailleurs de la brasserie Labatt hier alors que ses membres venaient d'accepter la nouvelle convention collective dans une proportion de 72 %. La grève qui prend fin aura donc duré trois mois. Normand Faubert, vice-président à l'information du syndicat (sur la photo), a tenu à féliciter chaleureusement Diane Boulé, la première employée temporaire qui obtiendra sa permanence dans les prochains jours grâce à cette entente. Nos informations en page B 3.*